

Aire de jeux utilisée sous la surveillance et la responsabilité d'un adulte accompagnateur.

Destinée aux enfants :

Se référer aux tranches d'âges indiquées sur chaque jeu.

Pour la sécurité de tous

- Ne pas grimper sur les éléments non prévus à cet effet
- Ne pas sauter sur les plates-formes
- Respecter les mouvements des autres enfants
- Respecter les jeux

Nom de l'exploitant :

Adresse :

Tel :

L'accès de l'aire de jeux est déconseillé en cas de conditions climatiques extrêmes (fortes chaleurs, gel, neige, vent...)



Décret n° 2015-768 du 29 juin 2015 relatif à l'interdiction de fumer dans les aires collectives de jeux